

Votre école a besoin de vous !

L'objectif des cursus est double :

- **L'obtention d'une certification inscrite au RNCP** (Répertoire National de la Certification Professionnelle) : <https://www.francecompetences.fr/certification-professionnelle/>



Les certifications construites par l'IPAC, en tant que certificateur, et reconnues par l'Etat, sous l'égide de France Compétences, sont des certifications de niveau 5, 6 ou 7 inscrites au RNCP. <https://www.francecompetences.fr/>

- **Et la validation d'un Bachelor**, attestant de l'acquisition de crédits ECTS (60 ECTS validés par année d'enseignement supérieur).

Pour obtenir une certification, il est nécessaire de valider des compétences qui sont regroupées par blocs définissant les principales activités du métier visé, et listées dans les objectifs de chaque programme matière.

Pour plus d'information sur les activités et compétences métier attendues, vous pouvez consulter les fiches RNCP disponibles sur :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

La vie de la certification :

L'IPAC, en tant que certificateur, est tenu de réaliser une enquête annuelle auprès de l'ensemble des personnes ayant obtenu la certification visée, afin d'identifier leur parcours d'insertion professionnelle, en collectant les éléments suivants :

- Type de poste occupé
- Nature des activités professionnelles
- Nature et taille de l'entreprise
- Secteur d'activités
- Niveau de responsabilité et de rémunération
- Statut

Comment l'enquête est-elle conduite ?

①	Tous les ans, le certificateur IPAC contacte les certifiés afin de recueillir auprès de chacun d'entre eux l'ensemble des informations relatives à leur insertion professionnelle.
②	Les informations collectées sont ensuite analysées dans le but de démontrer l'intérêt de la certification. Les évolutions nécessaires sont identifiées, afin de proposer un contenu adapté aux attentes du marché de l'emploi.
③	Grâce à ces éléments, le certificateur IPAC est en mesure d'assurer le renouvellement de la certification auprès de France Compétences, et le cas échéant, d'en élaborer une nouvelle.

Quel est l'intérêt de cette enquête ?

- **Pour les titulaires de la certification**
 - ✓ Contribuer à la continuité du rayonnement de leur certification
 - ✓ Bénéficier de la notoriété acquise par la certification auprès des recruteurs et des employeurs
 - ✓ Illustrer la finalité de la certification grâce à l'exemplarité des parcours professionnels effectués
- **Pour le certificateur**
 - ✓ Assurer la continuité de la relation avec tous les certifiés et favoriser l'employabilité au sein d'un réseau des Alumni
 - ✓ Garantir la cohérence de la certification par rapport aux besoins et tendances du marché de l'emploi
 - ✓ Répondre aux obligations légales de la certification

Nous avons besoin de vous !

- ✓ **Valoriser votre insertion professionnelle**
- ✓ **Mettre en avant votre métier**

